

Samedi 30 avril 2011

Fin de l'exception valdoisienne : après 3 ans de gouvernance socialiste le département ne peut plus échapper à l'augmentation des impôts fonciers

C'est facile !

" *La droite arrive, et elle augmente les impôts.*". Ce refrain, on l'a beaucoup entendu vendredi dernier au Conseil général. On l'a lu dans certains journaux. La gauche valdoisienne voit l'occasion de prendre une revanche et de démontrer aux électeurs qu'ils ont fait un mauvais choix en mars dernier.

La vérité est à la fois plus simple et plus compliquée.

Une série d'articles publiés les jours prochains sur ce blog tentera de vous expliquer en toute transparence la situation du Conseil général.

On pourrait facilement démontrer que cette augmentation d'impôt était rendue inéluctable après l'augmentation des dettes contractées par la gouvernance de gauche, et que nous avons découvert une situation financière encore plus dégradée que les informations diffuses ne le laissaient penser. Tellement dégradée que le plan d'économie que nous allons proposer n'aurait pas suffi à éviter la mise sous tutelle du Département... et des augmentations beaucoup plus importantes.

Je souhaite cependant faire une observation objective, en comparant la situation fiscale valdoisienne à celle des autres départements. Pour éviter toute polémique, les tableaux ci dessous comprennent les données de tous les départements de la région Ile de France, gouvernés par la droite comme par la gauche.

On constate qu'au regard des dépenses engagées, notre département était devenu "sous fiscalisé". **L'exception valdoisienne de la stabilisation fiscale pendant 17 ans était devenue intenable. L'augmentation des dépenses financées principalement par l'emprunt depuis 3 ans a donné le coup de grâce.**

On constate que le taux voté pour le val d'oise restera le plus bas de l'Ile de France

	Taux TFPB (part région + Augmentation prévue du part département)	taux au BP 2011
Hauts-de-Seine	BP non voté	Non décidé
Seine-Saint-Denis	13,06%	Budget voté en Mai. Augmentation de taux toujours en arbitrage
Val-de-Marne	11,86%	Augmentation de 2%, soit 12,10 %
Yvelines	Pas autorisé à communiquer les informations	
Essonne	12,69%	non
Seine-et-Marne	15,24%	non
Val-d'Oise	BP non voté - 9,24 %	Augmentation du taux à 11,24 %
Moyenne	12,42%	-

Publié dans : [le conseil général](#) Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)